

L'Agoratech

Les Chambres de commerce et d'industrie de Pointe à Pitre et de Basse Terre ont inauguré leurs Agoratech respectivement les 19 novembre 2004 et 22 mars 2005.

Plus récemment, l'antenne de l'Agoratech de Basse Terre à Saint Martin a été inaugurée le 9 juin 2005. L'information circule mais la même question est sur toutes les lèvres : « Mais, qu'est ce qu'une Agoratech ? ». La traduction littérale en ferait une place publique regroupant les nouvelles technologies de l'information et de la communication...Elle serait, à peu de choses près, exacte. Le concept d'Agoratech a été créé par le Centre d'Etudes et de Formation des Assistants Techniques du Commerce, des Services et du Tourisme (CEFAC) et fait d'une salle informatisée un espace permanent de veille technologique pour l'entreprise de proximité.

Le CEFAC

Créé en 1961, le CEFAC assure la formation et le perfectionnement des assistants techniques du commerce, des services et du tourisme, cadres qui accompagnent les mutations des TPE et des PME et participent au développement des territoires économiques.

Placé auprès du secrétariat d'état aux PME, au commerce et à l'artisanat, le CEFAC travaille avec les organisations professionnelles du commerce et auprès des 181 Chambres de Commerce et d'Industrie qui couvrent l'ensemble du territoire national. C'est dans ce cadre qu'il inaugure en juin 2001 la première Agoratech de France à Paris.

L'Agoratech

L'Agoratech a pour objectif d'informer, de former et de conseiller les réseaux en relation avec les TPE et les PME du commerce et des services sur l'utilisation de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication dans ce type d'entreprise.

Le CEFAC part du constat que seulement 30% des entreprises sont informatisées et que l'informatisation leur semble inaccessible.

L'objectif de l'Agoratech est l'introduction et l'adaptation des TIC, de l'outil de gestion à Internet, dans les TPE, par des solutions opérationnelles, pratiques et par la mise à disposition de supports pédagogiques, de schémas opératoires, de méthodologie de diagnostic de besoins, le tout illustré et mis en scène par des applications existantes sur le marché. Face à un déficit énorme d'utilisation de la technologie dans ces TPE, le fil rouge de l'Agoratech est fondée sur "Un PC dans chaque TPE, une adresse e-mail pour chaque entrepreneur" et le but est de concrétiser cette approche par des solutions effectives et une méthode pédagogique adaptée.

C'est dans le cadre du Programme Régional d'Actions Innovatrices que la Région et les partenaires réunis autour de ce projet, à savoir, l'UMPEG, les chambres consulaires et la CDC-TIC ont permis la création des trois agoratechs de la Guadeloupe (Chambres de commerce et d'industrie de Pointe à Pitre et de Basse Terre, Chambre des métiers) et de leurs antennes à Saint Martin et à Marie Galante. Ils ont ainsi affichés la volonté de permettre aux entreprises guadeloupéennes de s'approprier le nouveau vecteur de distribution qu'est le commerce électronique.

En se rendant dans les Agoratech, les chefs d'entreprises, les créateurs d'entreprises et tous les acteurs de la vie économique guadeloupéenne auront accès à la richesse de ce lieu qui est en fait la combinaison de trois espaces animés par des assistants techniques du commerce:

- Un espace découverte de démonstrations permanentes de solutions et d'applications technologiques adaptées aux entreprises de proximité, axées sur des problématiques sensibles et d'actualité et renouvelées en permanence en fonction des évolutions significatives de ces technologies.
- Un "espace formation" : Prolongement indispensable de l'espace "découverte", la formation assure un apport pédagogique formalisé et structuré permettant de mesurer les enjeux à moyen et long terme de ces technologies et d'engager une vraie réflexion d'intégration de ces outils dans l'environnement professionnel de l'entreprise de proximité.
- Un espace information basé sur la production de fiches techniques sur les applications présentées dans l'Agoratech, sur l'élaboration de documents de synthèse, de schémas types d'analyse de besoins et sur la formalisation d'éléments méthodologiques adaptés.

Vous l'aurez compris, les Agoratechs sont en passe de devenir un lieu de passage incontournable dans la vie de tout entrepreneur ou de toute personne en relation avec les TPE et/ou les PME. Alors n'hésitez pas !

Adresses et contacts

CCI de Basse Terre



6 r Victor Hugues 97100 Basse Terre
Téléphone : 0590 81 21 17
Contact : M. L. Pezeron

CCI de Pointe à Pitre



Rue Félix Eboué 97110 Pointe à Pitre
Téléphone : 0590 93 76 00
Contact : M. Saint André